



HAL
open science

Master Anthropologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Anthropologie. 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02040911

HAL Id: hceres-02040911

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040911v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande n° S3110057351

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Anthropologie

Présentation de la mention

Le master d'anthropologie s'inscrit dans la logique d'un parcours complet de formation en LMD d'anthropologie à l'université Lumière Lyon 2. Il dispose d'une forte reconnaissance institutionnelle au sein de l'établissement (faculté d'anthropologie et de sociologie), mais aussi en France, puisqu'il s'agit d'un des pôles majeurs de la discipline au niveau national. Il est adossé à des équipes de recherche reconnues, dont le cœur est une équipe d'accueil insérée dans l'ISH (Institut des Sciences de l'Homme), le CREA (Centre de Recherches et d'Etudes Anthropologiques), qui accueille les étudiants du master pour leurs recherches.

La mention, après un tronc commun de M1 centré sur les savoirs instrumentaux et les thématiques de la recherche anthropologique dans des aires très variées, comprend en M2 deux spécialités, assez proches dans leurs enseignements, mais aux finalités distinctes : l'une « recherche » (« Dynamique des cultures et des sociétés »), ouvre sur le doctorat ; l'autre, professionnelle (« Anthropologie appliquée aux mutations culturelles et sociales »), visant à diversifier les débouchés, est orientée sur l'anthropologie appliquée aux territoires, au développement et à l'humanitaire.

Au niveau international, la spécialité « recherche » de la mention « Anthropologie » a intégré depuis 2008 le master Cultural Differences and Transnational Processes (CREOLE), master européen d'anthropologie sociale et culturelle regroupant six universités délivrant un diplôme commun.

Avis condensé

- Avis global :

La mention se justifie pleinement au titre de la discipline à laquelle elle renvoie, dont elle est un des pôles nationaux majeurs. Ses spécialités (« recherche » et professionnelle) en sont des déclinaisons possibles. Leurs conceptions témoignent du souci de les rendre opératoires et de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants qui s'y inscriraient, dans un cadre régional et international.

Le master « Anthropologie », certes cohérent et bénéficiant de l'encadrement d'une équipe d'enseignants-chercheurs nombreux et reconnus, souffre toutefois de son caractère trop mono-disciplinaire. Son souci louable d'ouverture l'amène à « mordre » sur d'autres spécialités disciplinaires ou professionnelles (sociologie, travail social, arts et lettres...) qui sont bien présentes dans l'offre lyonnaise de masters et fortement implantées dans les métiers visés. Or, la formation ne se donne pas tous les moyens de réussir une véritable insertion alors qu'on dénote un manque de rigueur dans sa politique de stages et dans l'appui sur les disciplines connexes indispensables.



- Points forts :
 - Un département d'anthropologie structuré, légitime, adossé à une équipe de recherche et d'enseignement reconnue et soutenue par l'établissement.
 - Une offre de formation fondamentale en anthropologie riche et relevant d'aires culturelles très variées.
 - Des partenaires solides pour la spécialité « recherche » (réseau européen d'universités CREOLE, partenariats internationaux dans plusieurs continents) comme pour la spécialité professionnelle (accueil des étudiants par des organismes sociaux et culturels de Rhône-Alpes, soutien financier de la région aux étudiants du master).

- Points faibles :
 - Qualité très insuffisante du dossier quant aux éléments permettant de fonder une analyse sérieuse de l'évaluation de la formation, de la politique d'insertion professionnelle, des flux et du devenir des étudiants.
 - Pas de mutualisation avec d'autres espaces de formation, en particulier pour la spécialité professionnelle, pénalisée par son aspect fortement mono-disciplinaire qui handicape l'insertion professionnelle souhaitée par le master.
 - Pas de procédure d'évaluation par les étudiants, ni d'instances d'appel.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Améliorer nettement le pilotage (conseil de mention) et les procédures d'évaluation de la formation, les études sur les résultats, les flux et le devenir des étudiants, de manière à pouvoir dresser un bilan du contrat en cours.
- Mieux associer les professionnels à la politique d'insertion des étudiants (stages, évaluations, disciplines techniques), trop passive.
- Sérifier les profils de métiers davantage adaptés à la formation dispensée en anthropologie afin de se donner les moyens d'atteindre les objectifs visés, en particulier en évitant une structure trop mono-disciplinaire et en ajoutant à la formation les éléments de professionnalisation indispensables.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention prolonge le parcours de licence en anthropologie. L'une des spécialités du M2 affirme les débouchés classiques (mais assez étroits) d'une orientation « recherche » avec une intéressante ouverture européenne, et l'autre, une orientation professionnelle s'ouvrant à la formation continue. Du point de vue scientifique, les objectifs de la spécialité « recherche » sont généralistes et cohérents avec le potentiel d'encadrement : ils prolongent et approfondissent les connaissances dispensées en licence. Ce choix se justifie étant donné l'importance du pôle Rhône Alpes de formation en sciences humaines. L'offre se caractérise par une polyvalence de la formation proposée avec une problématique centrée sur les objets contemporains du changement social. La formation à la recherche est proposée sur une multiplicité de terrains et d'aires culturelles. Ces objectifs correspondent aux thèmes et à l'épistémologie de l'équipe d'accueil (CREA).

En revanche, les perspectives vers de nouveaux métiers situés dans l'orbite des activités des collectivités territoriales sont plus déclarées qu'appuyées sur des exemples précis. En particulier, les objectifs de la spécialité professionnelle « Anthropologie appliquée aux mutations culturelles et sociales » relèvent d'une définition extensive de l'intervention anthropologique. Ils visent des domaines d'expertises professionnelles différentes : Chefs de projets territoriaux, Responsables d'unités territoriales des CG, directeurs des CCAS ou CIAS, Directeurs ou directeurs adjoints d'équipements sociaux, consultants des politiques publiques, Cadres des institutions publiques et privées développant des politiques sociétales et d'aménagement, Professionnels dans les secteurs de la santé, de l'action humanitaire de la médiation culturelle et sociale du développement social local, chef de projet dans les domaines de l'habitat, de la santé...



2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Le master est bien articulé à la licence d'anthropologie de Lyon 2 : des UE de pré-professionnalisation sont intégrées dans l'architecture de la licence d'anthropologie. Il peut être prolongé en doctorat. Le département d'anthropologie de Lyon 2 est le plus important de France, en nombre d'enseignants (12 MCF, 7 professeurs) grâce à une politique de recrutement soutenue aux cours des deux dernières décennies. La formation à la recherche d'anthropologie serait retenue parmi les « disciplines-phares » dans le PRES actuellement mis en place. Cet ensemble de la licence au doctorat, le seul en Rhône-Alpes, constitue donc un des pôles majeurs de l'anthropologie en France ; il se présente cependant comme mono-disciplinaire.

Les deux spécialités du master indiquent certains liens pédagogiques, pour la voie recherche (PRES, Musée des Confluences, Université catholique de Lyon), comme pour la voie professionnelle (IRTS, Collèges coopératifs, IEP). Il entretient des relations durables avec des administrations et des organismes de la région qui le soutiennent par des financements et des accueils d'étudiants. Certains de ces organismes (DRAC) sont des « collaborateurs réguliers du département d'anthropologie ». La visibilité et le rayonnement de l'anthropologie de Lyon 2 semblent assurés dans cet espace régional et la demande de renouvellement est nettement articulée à cette expérience de réseaux. Pourtant, les professionnels tuteurs semblent peu présents dans la formation (à moins qu'il ne s'agisse d'une mauvaise présentation du dossier ?) et au moment de la soutenance des mémoires, alors que ces derniers (projet professionnel de l'étudiant) constituent l'essentiel de la spécialisation professionnelle. Des liens sont mentionnés, en particulier avec les institutions culturelles, mais apparaissent peu, finalement, dans l'offre de formation.

En outre, le master dispose d'une bonne assise de partenariat internationaux européens dans le cadre de nombreux accords ERASMUS (Bulgarie, Espagne, Hongrie, Italie, Lituanie, Portugal, Roumanie). Depuis septembre 2008, le master « recherche » a intégré le master *Cultural Differences and Transnational Processes* (communément appelé CREOLE), master européen d'anthropologie sociale et culturelle qui regroupe six universités partenaires : Vienne (Autriche) ; Barcelone (Espagne) ; Ljubljana (Slovénie) ; Maynooth (Irlande) ; Stockholm (Suède) et Lyon 2. Ce dispositif permet d'élargir les mobilités d'étudiants qui font leurs cursus en validant deux semestres dans une ou deux universités partenaires. Enfin, le master s'appuie sur de nombreux accords bilatéraux permettant des échanges et des accueils d'étudiants avec plusieurs pays extra-européens (Brésil, Canada, EU, Chili, Burkina-Faso, Sénégal, Gabon...).

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Un M1 commun constitue le socle à partir duquel se diversifient les deux spécialités « recherche » et professionnelle du M2. La formation de 1^{ère} année est centrée sur les savoirs instrumentaux de la recherche anthropologique, les thématiques centrales (mondialisation), la finalisation de la formation par aires culturelles et la méthodologie.

Les spécialités de M2 restent proches quant à leurs contenus de formation, mais divergent quant à leurs finalités et à leurs débouchés professionnels. La 2^{nde} année de la spécialité « recherche » est centrée sur : l'épistémologie de l'anthropologie, des enseignements relevant de thématiques de recherche du laboratoire CREA, des séminaires de laboratoire et un mémoire d'enquête de terrain valant 20 ECTS. La 2^{nde} année de la spécialité professionnelle comprend des enseignements généraux d'anthropologie appliquée aux territoires, au développement et à l'humanitaire avec un mémoire de projet professionnel valant 30 ECTS.

La cohérence disciplinaire de l'ensemble est indéniable, ce qui ne l'empêche pas de témoigner d'une capacité de la discipline à s'ancrer dans des préoccupations et activités sociales dépassant largement l'horizon académique.

Le programme insiste sur une continuité d'expériences préprofessionnelles par des stages. La sensibilisation à la professionnalisation et aux relations avec le monde professionnel est présentée comme une priorité depuis la licence jusqu'au stage obligatoire de master 1^{ère} année (un mois minimum) valant cinq ECTS. La réalisation de stage à l'étranger est encouragée. Ces stages sont encadrés par deux maîtres de stage de l'université et de l'entreprise d'accueil et font l'objet de grilles d'évaluation. La spécialité professionnelle (2^{nde} année) ne fait pas apparaître de stage spécifique mais le terrain et le mémoire « projet professionnel » du semestre 4 se fonde sur une expérience d'insertion en milieu professionnel. Un stage UEP (Unité d'Expérience Professionnelle) d'une durée de quatre mois, organisé par la mission Stage de l'université sous la responsabilité du département d'anthropologie, est mentionné quoique l'on ne voit pas comment il est validé dans le cadre de l'offre de formation.

Bien qu'une méthodologie du projet soit prévue dans les enseignements, le stage apparaît trop comme le seul élément de la professionnalisation. Or, la palette trop large des métiers visés n'est que très peu préparée par ce master, centré sur des enseignements généraux, le projet professionnel de l'étudiant se résumant pour l'essentiel dans le stage, certes important, mais insuffisamment ouvert sur d'autres disciplines professionnalisantes et accompagné méthodologiquement.

Il n'existe pas de co-habilitation au niveau national ou régional, ni de mutualisation, en dehors des échanges d'étudiants avec les six universités européennes du programme CREOLE : au terme de leur parcours, les étudiants reçoivent un diplôme conjoint délivré par Lyon 2 et les universités fréquentées.

Le responsable de la mention est un professeur dont le niveau de compétence est reconnu en matière de recherche comme d'enseignement. L'équipe pédagogique du master 1 et de la spécialité recherche est constituée de 18 enseignants statutaires (2 étant en détachement). Celle de la spécialité professionnelle (en 2nde année) est constituée de 8 enseignants statutaires du département et du laboratoire d'anthropologie de Lyon 2. Pour cette spécialité, l'équipe est élargie à des professionnels de l'action sanitaire et sociale, de la communauté de communes, de la DRASS Rhône Alpes, de la cour des comptes, d'un préfet, etc. pour un volume total de 156 heures, soit 46 % du total des heures d'enseignement.

Le pilotage de la formation est assuré directement par les responsables de mention et de spécialités pour les problèmes pédagogiques spécifiques et dans le cadre des réunions du Conseil de Faculté d'anthropologie et de sociologie, dans lequel les représentants des étudiants sont présents. Il n'y a donc aucun conseil de perfectionnement propre au master, ce qui est dommageable, notamment pour associer davantage les professionnels. Cela explique peut-être le manque de renseignements précis, chiffrés, analysés, tirés des précédents agréments.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Aucune statistique n'est indiquée sur l'origine géographique ou disciplinaire des étudiants, bien que ce recrutement soit supposé important et diversifié. Plus globalement, les données statistiques sont très réduites dans le dossier : les trois taux de réussite mentionnés pour le M2 « recherche » ne sont pas significatifs et ne sont d'ailleurs nullement analysés.

En recoupant des éléments disparates et tenus, nous observons une baisse des effectifs de M1 qui passent de 216 étudiants à 167 entre 2006 et 2008, avec des taux de réussites en augmentation (57 % en 2006, 52 % en 2007 et 70 % en 2008). Aucune explication n'est avancée sur ces variations.

Le dossier ne mentionne aucune évaluation par les étudiants en dehors des situations d'enseignement, ce qui ne constitue pas une évaluation « formelle ». Néanmoins, les modalités d'évaluation des étudiants sont précises et détaillées.

L'analyse à deux ans du devenir des diplômés, comme le bilan prévisionnel pour la prochaine période ne peuvent être réalisés faute de données. Un bilan du devenir des étudiants est présenté pour la spécialité professionnelle créée en 2007, et qui n'a donc connu en 2009 que deux promotions de sortants. Il est indiqué, sans données statistiques, que peu de recrutements sont faits de professionnels en formation continue et que seuls certains étudiants sortants ont trouvé des emplois temporaires dans des organismes du secteur de la santé (Observatoire régional de la santé et association Epi-Ethno santé). Certains étudiants diplômés de M2 professionnel se sont inscrits en doctorat avec des financements de l'ADEME et d'une société privée ONET. Ces données qualitatives de faible profondeur temporelle ne rendent pas possible une évaluation formelle. Elles suggèrent seulement des ajustements de définition de la filière professionnelle. Pour la spécialité recherche, il est indiqué que les effectifs devraient se stabiliser à 160 étudiants inscrits en M1. Une fiche complémentaire indique 60 étudiants en M2 recherche. Dans la spécialité professionnelle du M2, les effectifs seraient stabilisés à 25 étudiants. Ces données prévisionnelles sont imprécises et ne sont accompagnées d'aucune argumentation.

Le dossier est défaillant sur bien des points. Faute d'une auto-évaluation et d'une enquête solides, il ne permet pas vraiment d'analyser l'expérience des années passées. Or, il s'agit d'un renouvellement. On peut penser que cette expérience n'a pas toujours été concluante puisqu'il est procédé à des réaménagements, en fonction de demandes des étudiants. S'il y a indéniablement eu évolution de la formation, cela reste trop peu appuyé sur une démarche rigoureuse. Dès lors, la partie prospective du dossier prend plus l'allure d'une déclaration d'intentions que de la consolidation d'une formation déjà expérimentée.

Avis par spécialité

Dynamique des cultures et des sociétés

- Avis :

Cette spécialité de M2 s'insère logiquement dans l'offre globale de formation LMD d'anthropologie de l'université Lyon 2 et repose sur une maquette d'enseignements disciplinaires riche et bien conçue. Elle est associée à la fois à des partenariats consolidés d'organismes sociaux et culturels dans le cadre régional Rhône Alpes et à des partenariats internationaux, ce qui facilite les enquêtes de terrain présentes en semestre 4.

L'adossement au CREA et, secondairement, au GREMMO (Maison de l'Orient et de la Méditerranée et Lyon 2) et, pour la préhistoire, aux UMR 5138 et 5125, afin d'accompagner les étudiants dans leurs projets de recherche, sont devenus manifestes dans l'actuelle proposition alors qu'ils avaient été l'objet d'insatisfactions de la part des étudiants dans la période précédente.

La formation visée aux métiers de l'enseignement et de la recherche, à ceux du patrimoine et de la muséologie ou de la médiation culturelle est une possibilité plus théorique que réelle, faute d'accompagnement des étudiants en ce sens.

- Points forts :

- La position stratégique du master d'anthropologie au sein de l'offre de formation en sciences humaines de l'établissement Lyon 2, reconnue institutionnellement.
- L'ancrage dans le laboratoire de recherches avec une large gamme d'aires culturelles proposées aux étudiants et des enseignements d'anthropologie cohérents.
- L'assise internationale du diplôme et une pluralité d'offres de mobilité interuniversitaires (ERASMUS, master européen CREOLE et conventions universitaires internationales), doublées d'un appui financier de la région Rhône Alpes pour l'organisation des études de terrain à l'étranger en M2.

- Points faibles :

- Le caractère strictement mono-disciplinaire qui handicape la discussion scientifique avec les autres sciences humaines et sociales dans le cadre du PRES ou de l'ISH.
- L'inégale adéquation entre les objectifs professionnels annoncés et le contenu de la formation.
- L'absence de statistiques rendant possibles l'évaluation des résultats et les ajustements stratégiques de l'offre de formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait :

- Encourager le dialogue entre les sciences humaines et sociales, par exemple en ouvrant les enseignements ou les séminaires de la spécialité à une ou deux disciplines voisines.
- Mener une réflexion rigoureuse sur la professionnalisation de la spécialité recherche, présentée comme une préoccupation de l'administration et apparemment fondée sur des partenariats régionaux intéressants, à encourager, mais en l'appuyant sur des données plus précises (flux, débouchés...) et à ne pas repousser au-delà du doctorat.
- Améliorer les procédures de pilotage et d'autoévaluation permettant de réfléchir à court et moyen terme sur le devenir du diplôme.
- Préciser la place de la formation continue dans le dispositif.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Anthropologie appliquée aux mutations culturelles et sociales

- Avis :

La spécialité vise à s'inscrire dans une offre de formation à l'intervention sociale (direction et évaluation de projets, développement local pondéré, expertise sociale en santé ou habitat, projets de prise en charge de populations souffrantes, déplacées ou marginalisées...) sur les bases académiques de l'anthropologie.

L'objectif se veut donc concurrent de ce que de nombreuses autres formations proposent déjà sur des bases perçues comme plus légitimes, tant en termes de contenus disciplinaires que d'histoire professionnelle.

Toutefois, compte tenu de l'objectif d'insertion professionnelle, les enseignements s'avèrent trop peu ouverts à d'autres domaines de savoirs et de compétences indispensables et la préparation théorique et pratique du stage d'insertion professionnelle est insuffisante, même si le laboratoire réserve une place à la recherche appliquée et si les étudiants s'insèrent plusieurs mois dans un contexte professionnel.

- Points forts :

- Une formation générale en anthropologie d'excellent niveau.
- L'articulation à des réseaux professionnels dans les domaines de la culture (patrimoine et médiation), du sanitaire et du social (santé psychiatrique), humanitaire, du développement territorial et des politiques urbaines.

- Points faibles :

- Spécialisation concentrée sur le projet individuel, qui ne prépare pas assez aux métiers visés.
- Hétérogénéité trop grande des objectifs de professionnalisation.
- Très peu d'étudiants en formation continue et aucun en alternance.

- Recommandations pour l'établissement :

- Sur un terrain de l'intervention sociale fortement occupé par les autres SHS, l'apport de l'analyse anthropologique est original et certainement très utile, mais il nécessite pour atteindre ces objectifs une formation plus solide des étudiants à l'aide d'enseignements professionnalisants (politiques publiques, du local à l'international, gestion des partenariats, finances publiques, droit de l'intervention sociale...).
- Il conviendrait de circonscrire plus nettement les profils et les objectifs de formation.
- Les interventions professionnalisantes à la formation devraient être mieux intégrées (peut-être dès le semestre 2 du M1, pour gagner du temps et de la cohérence ?) pour consolider et ouvrir la formation professionnelle.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C